

Sud - Education

Place Chauderon 5 – 1003 Lausanne – Tél. 021/ 351 22 50 – info@sud-vd.ch

Lausanne, le 5 octobre 2016

Par courriel et courrier A

Madame
Anne-Catherine LYON
Conseillère d'Etat
Cheffe du DFJC
Rue de la Barre 8
1014 Lausanne

Examens d'admission au gymnase, surcharge de pénibilité

Madame la Conseillère d'Etat,
Madame la Cheffe de département,

Comme vous le savez, notre organisation est extrêmement attachée à tout ce qui peut permettre aux jeunes de ce canton d'accéder aux études postobligatoires. Les possibilités offertes aux jeunes d'entrer au gymnase suite à la réussite d'examens d'admission nous sont donc chères.

Ces examens sont organisés par tournus dans les gymnases vaudois. Ces trois dernières années, cette tâche est revenue au Gymnase de Burier. En mai 2016, ce dernier a organisé, en plus de ses activités ordinaires, 388 examens écrits et 250 examens oraux en vue de l'admission au gymnase d'élèves externes venant principalement des écoles privées.

Ces examens se sont déroulés quelques jours seulement avant les examens de fin d'études « ordinaires » de l'Ecole de maturité, de l'Ecole de culture générale et de l'Ecole de commerce. Ils ont nécessité à la fois une longue préparation et un temps de correction très important.

Selon nos sociétaires (parmi lesquels on trouve de nombreuses et nombreux chef.fe.s de file), l'ensemble de l'opération a généré une surcharge de pénibilité dommageable pour la qualité du travail et la santé des enseignant.e.s.

Nous ne saurions accepter que des conditions de travail défavorables puissent nuire tant à la passation de ces examens qu'à l'état de santé des collègues concerné.e.s. Ces dernières et ces derniers ne sauraient en aucun cas être tenu.e.s pour responsables d'éventuelles erreurs liées à la surcharge de pénibilité ; nous y veillerons.

En 2017, le Gymnase Auguste-Piccard sera chargé d'organiser lesdits examens d'admission qui, vraisemblablement, comporteront peu ou prou le même nombre de candidat.e.s. Pourquoi devrait-il en effet en être autrement ?

Cependant, le nombre de maître.sse.s dont dispose cet établissement est inférieur d'un bon tiers à celui du Gymnase de Burier. Vous comprendrez que la perspective des examens d'admission en 2017, 2018 et 2019 alerte tout particulièrement nos membres du Gymnase Auguste-Piccard.

De fait, il nous semble impensable que les gymnases, surchargés comme ils le sont aujourd'hui dans les affaires courantes, puissent sans aménagements supporter tour à tour, au hasard de leur taille et de l'effectif des candidat.e.s, un tel surplus de travail.

Avec SUD Education, l'AVMG et la SVMS accordent la plus grande attention aux questions que l'organisation de ces prochaines échéances soulève.

Nous revendiquons que ces examens puissent se dérouler dans la sérénité et le respect de la santé des un.e.s et des autres.

Nous vous demandons de pouvoir en discuter avec vous lors d'une prochaine rencontre au département.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions de recevoir, Madame la Conseillère d'Etat, Madame la Cheffe de département, l'assurance de notre considération.

Gilles Pierrehumbert
Président de la SVMS
SUD Education

Françoise Emmanuelle Nicolet
Présidente de l'AVMG
SUD Education

Copie à la Conférence des directeurs.trices des gymnases vaudois (CDGV)